



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 novembre 2003

Subvention au Foyer des Jeunes Travailleurs

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 novembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 novembre 2003

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Valérie UZANU.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Alain GARCIA, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 novembre 2003

DELIBERATION D20030446

Vie de la Cité

Subvention au Foyer des Jeunes Travailleurs

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

L'association des Foyers de Jeunes Travailleurs gère deux établissements à Niort, le FJT Atlantique et celui de La Roulière. Il s'agit d'un dispositif d'une grande utilité sociale à l'égard des jeunes autant dans le domaine de l'hébergement que dans celui des actions d'intégrations, de proximité et d'animations.

Au niveau national, les foyers de jeunes travailleurs rencontrent comme à Niort, des difficultés les obligeant à se restructurer et à diversifier leurs activités. C'est dans ce contexte que se situe notre décision concernant la modification de la convention cadre.

Pour permettre à l'association de poursuivre sa mission, la Ville de Niort souhaite lui accorder une subvention à hauteur de **174 000 €** pour l'année 2003.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention jointe;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser à l'association concernée la subvention afférente, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

Madame Françoise BILLY, Présidente du FJT, n'ayant participé ni au débat, ni au vote.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	1
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)